



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE JEAN PAUL II
AU NOUVEL AMBASSADEUR
DE LA RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR
PRÈS LE SAINT-SIÈGE À L'OCCASION
DE LA PRÉSENTATION DES LETTRES DE CRÉANCE**

Vendredi 13 décembre 2002

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est avec un grand plaisir que j'accueille aujourd'hui Votre Excellence, au moment où Elle présente les Lettres qui L'accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de Madagascar près le Saint-Siège, en évoquant la mémoire de son père qui avait eu cette même mission.

J'ai été sensible aux paroles courtoises que vous m'avez adressées. Elles témoignent de l'estime de votre pays à l'égard de la mission de l'Église catholique. Je vous remercie également pour le salut cordial que vous m'avez transmis de la part de Son Excellence Monsieur Marc Ravalomanana, Président de la République de Madagascar. Vous voudrez bien lui faire part en retour de mes vœux déférents pour sa haute mission au service de ses concitoyens. Je salue aussi avec affection le peuple malgache qui, au milieu des vicissitudes de l'histoire de la Nation, a su demeurer courageux dans les épreuves et patient dans l'adversité.

2. Vous rappelez, Monsieur l'Ambassadeur, la ligne de conduite que les plus hautes Autorités de l'État entendent suivre pour guider les destinées de la Nation, s'appliquant à resserrer toujours plus les liens de son unité. Le *Fahamasinana*, qui vise à associer tous les Malgaches à l'édification d'une société érigée sur la justice et sur la paix, portera du fruit s'il s'appuie sur les valeurs morales et spirituelles qui font la richesse de la culture malgache. Bâtir résolument la démocratie suppose des choix courageux, notamment en ce qui concerne la moralisation de la vie politique, la défense des libertés publiques et la participation de tous les citoyens à l'exercice de la

res publica. D'autre part, la transparence et la vérité dans la gestion des affaires nationales sont des conditions indispensables au développement durable d'une société. Cela nécessite aussi des orientations économiques et sociales qui placent l'homme au cœur du développement de la société et qui protègent les intérêts des plus pauvres, favorisant l'équité entre les personnes et entre les différentes composantes nationales. Au moment où votre pays vit une page nouvelle de son histoire et à la veille d'échéances électorales, je demande à Dieu de soutenir les efforts de ceux qui, dans le souci du bien de tous, travaillent à ouvrir les chemins du dialogue et de la réconciliation nationale, pour que le pays s'engage toujours davantage sur la voie de la bonne gouvernance et du respect des droits de l'homme.

3. Pour parvenir à réaliser ces nobles objectifs, toute Nation est appelée à développer une culture de la paix. Cela nécessite en particulier de combattre l'égoïsme sous toutes ses formes, dont les effets dévastateurs se font sentir dans les déséquilibres socio-économiques et dans le développement de la pauvreté. La recherche de la paix suppose aussi d'être attentif au principe d'équité dans la vie sociale, bannissant avec une extrême fermeté ce qui relève de la corruption, qui, en faussant les relations de confiance, mine les liens de coopération loyale entre les personnes, les institutions et les communautés humaines. À tous les échelons de la vie publique, comme les évêques du pays l'ont récemment rappelé, il convient de purifier les cœurs et les consciences, en s'attachant à faire disparaître des comportements constituant une violence sournoise qui ne fait qu'accroître les disparités entre les riches et les pauvres, et qui déstabilise la société tout entière. C'est alors que pourra se développer une authentique culture de la justice et de la paix, soutenue par une coopération internationale qui «ne peut se réduire à l'aide et à l'assistance [...] mais qui exprime au contraire un engagement concret de solidarité visant à faire des plus pauvres les acteurs de leur développement» (*Message pour la célébration de la Journée mondiale de la Paix 2000*, n. 17).

4. Votre pays doit aujourd'hui relever de nombreux défis. L'Église catholique, en relation avec les autres instances religieuses présentes sur le territoire, entend apporter une contribution spécifique à la promotion du bien de la communauté nationale, en discernant et en encourageant ce qui permet à l'homme de vivre et de grandir en conformité avec sa vocation. Elle souhaite participer à la vie de la société, n'étant jamais indifférente au sort des personnes et des communautés humaines, ni aux dangers qui les menacent.

L'amour du Christ, Sauveur de tout homme et de tout l'homme, la presse à proposer aux jeunes générations, en particulier à travers ses œuvres d'éducation et dans la fidélité aux nobles valeurs traditionnelles malgaches, les moyens humains et spirituels qui leur permettront de prendre toute leur place dans la construction d'une société forte, pacifique et solidaire. Il importe en effet de sensibiliser la jeunesse au sens de l'effort et de la probité, à l'esprit de conciliation et de partage, au juste respect des biens et des personnes, à l'équitable répartition des richesses et des responsabilités, ainsi qu'au souci permanent de préserver l'environnement et les ressources naturelles. Je souhaite que lui soient donnés les moyens de garder espoir et de poursuivre avec

ardeur cette noble mission; de même, il importe de défendre la cause de la famille, dans laquelle les jeunes font le premier apprentissage des vertus morales et sociales, et «qui est pour la société l'âme de sa vie et de son développement» (Exhortation apostolique *Familiaris consortio*, n. 42).

5. Monsieur l'Ambassadeur, je voudrais saluer par votre intermédiaire les évêques, qui se sont récemment engagés avec vigueur pour lutter contre la corruption et pour la justice, ainsi que tous les membres de l'Église catholique à Madagascar. En ce temps de préparation à la fête de Noël, où l'humanité tout entière est invitée à accueillir le Christ, Prince de la Paix, je les encourage à être pour tous leurs compatriotes, par leur présence active à tous les niveaux de la société, des témoins vivants de la vérité et du partage, contribuant à répandre l'esprit du *fihavanana*, valeur si chère à la culture traditionnelle malgache.

6. Alors que commence officiellement votre mission auprès du Siège apostolique, je vous offre, Monsieur l'Ambassadeur, mes vœux cordiaux pour la noble tâche qui vous attend. Soyez assuré que vous trouverez toujours ici, auprès de mes collaborateurs, la disponibilité et l'accueil attentif dont vous pourrez avoir besoin.

Sur Votre Excellence, sur sa famille, sur les responsables de la Nation et sur le peuple malgache tout entier, j'invoque de grand cœur les Bénédiction de Dieu.

**Insegnamenti di Giovanni Paolo II*, vol. XXVI/2 p.892-895.

L'Osservatore Romano 14.12.2002 p.8.

L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française 2003 n.2 p.5, 6.

© Copyright 2002 - Libreria Editrice Vaticana

©Copyright - Libreria Editrice Vaticana